

"HEBERGEMENT" TARIFS VALABLES DES LE 1ER JANVIER 2018

I A charge des résidents, et/ou des régimes sociaux	Beau-Site	Montbrillant	Coteau-Muraz
- Prix de pension journalier de base (SOHO),	160.65	158.90	160.15
- Entretien immobilier	6.15	4.30	8.00
- Charges mobilières	3.50	3.50	3.50
- Participation au coût des soins	10.80	10.80	10.80
Total facturé au résident, qui peut obtenir une participation du service des PC s'il en est bénéficiaire	181.10	177.50	182.45
II Soins facturés à votre caisse-maladie , selon la mesure individuelle du degré de dépendance, PLAISIR, forfait journalier	<i>de 9.00 à 108.00</i>		
III Pour les bénéficiaires d'une allocation pour impotent , le supplément correspondant est facturé selon le degré déterminé : - degré d'impotence 1/3 - degré d'impotence 2/3 - degré d'impotence 3/3	mois	jour	
	0.00	0.00	
	588.00	19.60	
	940.00	31.35	
IV Prestations supplémentaires à choix - chambre individuelle selon le degré de confort - Taxe mensuelle de location et appareil téléphonique - Communications téléphoniques - Raccordement et accès à Internet, selon offres de Cablecom du moment - TV abonnement au câble Sitel	jusqu'à 20.00 par jour 20.00 par mois effectives de 5.00 à 100.00 par mois 20.00 par mois		
V Les résidents fiscalement non vaudois se verront facturer : - Prix de pension journalier de base (SOHO) - Forfait soins - Financement résiduel cantonal	181.10 PLAISIR PLAISIR	177.50 PLAISIR PLAISIR	182.45 PLAISIR PLAISIR

Pour tout autre renseignement d'ordre administratif, n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau de la **gestion clientèle** au **tél. 021.989.53.53** (heures de bureau)